

# Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

## GAT ASSURANCES

**Société Anonyme au Capital Social : 45.000.000 Dinars**

**Siège Social: 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis**

**IU : 0000673N**

La société GAT ASSURANCES informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 11/05/2023 à 10h00 au siège social de GAT ASSURANCES sis au 92-94 avenue Hédi Chaker-1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2022
3. Examen et approbation des conventions réglementées au 31/12/2022 régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales
4. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2022
5. Affectation du résultat de l'exercice 2022
6. Quitus aux administrateurs
7. Fixation du montant des jetons de présence
8. Démission de 2 Administrateurs et désignation d'un nouvel Administrateur
9. Désignation des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025
10. Questions diverses

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

P/le Conseil d'Administration

**PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DU 11/05/2023 A 10H00**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'AGO, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration de GAT ASSURANCES relatif à l'exercice 2022, approuve ledit rapport.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'AGO, après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés de GAT ASSURANCES au 31/12/2022, approuve ces états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'AGO après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes 2022 relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les conventions qui y sont mentionnées.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**QUATRIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'AGO décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2022 comme suit (en dinars) :

<b>Résultat net bénéficiaire 2022</b>	
Résultats reportés	
<b>Total</b>	
Réserves de réinvestissement	
Réserves légales 5%	
Fonds social	
<b>Reliquat</b>	
Dividendes	
<b>Résultats reportés</b>	

L'AGO décide la mise en paiement d'un dividende par action d'un montant de ..... dinars par action et ce à partir du ..... au siège social de GAT ASSURANCES.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'AGO donne quitus global, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2022.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**SIXIEME RESOLUTION**

L'AGO décide d'allouer au Conseil d'Administration de GAT ASSURANCES à titre de jetons de présence pour l'année 2023 la somme totale de 120 000 dinars en brut. L'Assemblée Générale Ordinaire décide aussi d'allouer au Comité Permanent d'Audit et au Comité des Risques des jetons de présence pour l'exercice 2023 la somme totale de 24 000 dinars en brut pour chaque comité.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'AGO prend acte de la démission des Administrateurs M. Karim TRAD et MPEF II de leurs mandats au Conseil d'Administration avec une date d'effet au 27/12/2022. L'AGO décide d'accepter ces démissions, remercie les Administrateurs démissionnaires et décide de nommer ..... en qualité d'Administrateurs membres du Conseil d'Administration de GAT ASSURANCES en remplacement des Administrateurs démissionnaires, et ce pour le restant de la durée du mandat des Administrateurs démissionnaires, soit, jusqu'à l'AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**HUITIEME RESOLUTION**

Le mandat des Commissaires aux Comptes prenant fin au terme de l'exercice 2022, l'AGO décide de ..... pour une période de trois années (2023-2024-2025) qui prendra fin avec l'AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'AGO donne tous pouvoirs au représentant légal porteur d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement et de publicité.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés*